Le règlement et les consignes

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement.

La Piscine du Lac accueille un large public



- L'enseignement de la natation aux **écoliers, collégiens et lycéens** de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon pendant la période scolaire
- L'enseignement et la pratique de la natation pour les **nageurs isolés** et les **associations sportives**
- La pratique de **loisirs aquatiques**.



Tenues de bain

Une tenue de bains est obligatoire pour accéder aux bassins.
Pour des raisons d'hygiène, les shorts de bains ne sont pas autorisés.

Le port des bonnets de bain est conseillé (mais non obligatoire).



Vous venez avec un enfant ?

Les enfants de moins de 8 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte en tenue de bain.

Le prêt de matériel

Vous pouvez demander auprès des maîtres-nageurs des brassards et éléments de flottaison pour enfants qui vous seront gracieusement prêtés.

Les planches et pull-buoys sont réservés uniquement au bassin sportif.

Test et brevet

Les tests de natation ou brevets sont possibles sur RDV. Sur présentation d'une pièce d'identité.